Subventions : 20 millions d'euros pour la presse en ligne

30/12/2009 à 12h45

Les entreprises de presse en ligne vont se partager 20 millions d'euros pour l'année 2009, au titre du fonds d'aide au développement des services de presse en ligne (fonds SPEL), mis en place par un décret du 11 novembre. La création de ce fonds fait suite aux Etats généraux de la presse écrite, qui ont prévu l'attribution de 60 millions d'aides, sur trois ans, aux entreprises de presse sur Internet.

Cette somme sera versée pour 80 % sous forme de subventions et 20 % sous forme d'avances remboursables. Les éditeurs en ligne ont ainsi accès, pour la première fois, aux aides de l'Etat, au même titre que les journaux.

Une première réunion de la commission paritaire, chargée de répartir l'enveloppe, s'est tenue le 21 décembre. Elle a pu examiner 18 dossiers sur 70 déposés. Plusieurs sites d'information pure players, c'est-à-dire existant uniquement sur le Net, vont bénéficier de subventions : c'est ainsi que ***Rue89*** *touchera 249 000 euros,* ***Mediapart*** *200 000 euros ou encore* ***Slate.fr*** *199 000 euros.* ***Ces montants sont liés aux demandes formulées dans les dossiers déposés par les pure players, et non à l'audience ou au chiffres d'affaires des sites****.* ***Satellifax****, lettre spécialisée dans l'audiovisuel, et* ***Yagg, un site homosexuel****, devraient également recevoir une aide.*

Les pures players regrettent toutefois que la majorité des fonds aille vers les sites de la presse traditionnelle. «Le délai entre la parution du décret et la date limite de dépôt des dossiers était très court, moins de quinze jours, déplore

Maurice Botbol, président du Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil). La presse traditionnelle s'est précipitée avec des dossiers déjà ficelés, parfois vieux de plusieurs années. Elle était mieux armée que nous».

Des groupes comme La Dépêche, Bayard Presse ou Lagardère Active devraient être bien servis. *Les sites pure players se réjouissent néanmoins de ce «coup de pouce». «Le fonds a bien joué son rôle pour des projets que nous n'aurions pu développer sans cette aide, déclare Pierre Haski, fondateur de Rue89. Cet argent va nous permettre de créer une nouvelle plate-forme.»*

Pour sa part, Mediapart devrait employer l'aide de l'Etat à des opérations de marketing. Traditionnellement, les journaux répugnent à faire connaître le montant des aides qu'ils touchent de l'Etat. ***Le Spiil milite pour une plus grande transparence en la matière****. La prochaine réunion de la commission paritaire se tiendra le 29 janvier pour examiner le reste des dossiers.*

Source : Le Monde (Via Salon Beige)